



Votre carte de crédit More Rewards[‡] Visa[‡] RBC[®]

Guide des avantages

Félicitations pour votre carte de crédit More Rewards Visa RBC. Obtenez de précieux points More Rewards sur vos achats de tous les jours, partout où vous magasinez¹ ! Échangez vos points contre une foule de récompenses, comme des produits d'épicerie, des cartes-cadeaux, des expériences et des voyages.



Aperçu



Échange de points



Avantages offerts par nos partenaires



Protection



Caractéristiques supplémentaires



Coordonnées

Obtenez-en plus avec chaque achat

Obtenez 5 points More Rewards pour chaque dollar dépensé auprès de plus de 700 partenaires², y compris :



et plus encore !

Vous obtiendrez la liste complète des détaillants participants² à morerewards.ca/earn/partners (en anglais seulement).

Obtenez plus de points lorsque vous balayez votre carte More Rewards

N'oubliez pas de balayer votre carte More Rewards chez les partenaires de More Rewards participants pour continuer de profiter de toutes les offres de points et d'économies³.

Obtenez 5 points More Rewards supplémentaires pour chaque dollar d'achat sur :



L'essence ou la recharge de véhicules électriques⁴



La restauration⁴

Obtenez 3 points More Rewards supplémentaires pour chaque dollar dépensé sur tous les autres achats admissibles⁵, partout où vous magasinez.

Découvrez d'autres façons d'échanger vos points !

Échangez vos points plus rapidement à la caisse avec votre carte More Rewards. Économisez 15 \$ par tranche de 10 000 points échangés⁶ dans les magasins⁷ suivants :



N'oubliez pas de consulter les offres de cartes-cadeaux, de billets, d'expériences, de voyages et plus encore dans la boutique en ligne More Rewards à morewards.ca/rewards/ (en anglais seulement).



Avantages offerts par nos partenaires

Obtenez des réductions exclusives, des avantages et plus encore sur les marques que vous aimez !



Accédez régulièrement à RBC Banque en direct pour découvrir vos offres exclusives.

Économies sur l'essence à la pompe à Petro-Canada



Économisez 3 ¢ le litre d'essence

ET obtenez 20 % plus de Petro-Points[‡] dans les établissements Petro-Canada[‡] lorsque vous liez votre carte de crédit More Rewards Visa RBC à votre carte Petro-Points[‡].



Assurances et protection

Ayez l'esprit tranquille quand ça compte le plus.

Assurance appareil mobile

À l'achat d'un nouvel appareil mobile avec votre carte de crédit More Rewards Visa RBC, obtenez une couverture de deux ans – jusqu'à concurrence de 1 000 \$ – si votre appareil est perdu, volé ou endommagé accidentellement ou s'il tombe en panne¹⁰.

Couverture-achat et Garantie allongée

Votre carte de crédit More Rewards Visa RBC protège automatiquement les achats admissibles contre la perte, le vol et les dommages survenant dans les 90 jours qui suivent l'achat. De plus, profitez d'une garantie originale du fabricant allongée jusqu'à concurrence d'une année supplémentaire¹⁰. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)



Caractéristiques supplémentaires

Paiement à l'aide de votre appareil mobile préféré

Liez votre carte de crédit de particulier RBC à votre appareil mobile ou à votre montre intelligente pour faire des achats courants en un clic. [Voici la marche à suivre.](#)

Blocage de carte de crédit

Avez-vous égaré votre carte-client ou votre carte de crédit ? Vous pouvez maintenant verrouiller votre carte directement sur votre téléphone au moyen de l'appli Mobile RBC.

Protection complémentaire facultative

Tirez le maximum des avantages de votre carte de crédit en optant pour les services complémentaires facultatifs qui protègent votre identité, votre famille et votre argent :

- ✓ Assurance Protection-Solde® Maximale
- ✓ Usurpation d'identité et protection du crédit
- ✓ Assurance voyage complémentaire

[Explorez toutes les protections complémentaires facultatives](#)



Coordonnées

Service à la clientèle de Visa RBC Banque Royale®

Renseignements sur les cartes

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis,

appelez à frais virés au 416 974-7780

Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

International : (Code d'accès) 800 ROYAL 5-2-3

(Code d'accès) (800 769-25523)



Approche Client, More Rewards

1 833 690-1146

morerewards.ca

(en anglais seulement)



® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

[‡] Marque(s) de commerce de Pattison Food Group Ltd., utilisée(s) sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

La carte de crédit More Rewards Visa RBC n'est pas offerte aux résidents du Québec.

Pattison Food Group Ltd. est le seul responsable du fonctionnement et de l'administration du programme de fidélisation More Rewards, y compris le site Web More Rewards (disponible en anglais seulement).

Banque Royale du Canada est l'émetteur de la carte de crédit More Rewards Visa RBC. Pattison Food Group Ltd. est exclusivement responsable du fonctionnement et de l'administration du programme de fidélisation More Rewards, y compris le site Web More Rewards.

- ¹ Les points More Rewards sont attribués sur les achats nets seulement. Ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et les paiements de facture autres que des débits préautorisés établis avec un commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits pour retour et redressement réduiront ou annuleront le nombre de points obtenus sur les montants portés initialement à la carte.
- ² À titre de titulaire principal de la carte, vous obtiendrez cinq (5) points More Rewards par dollar d'achat admissible chez un détaillant participant (notamment, Save-on-Foods, Quality Foods, Buy-Low Foods, PriceSmart Foods, Urban Fare, Nesters Market et Pure Pharmacy) porté à la carte de crédit More Rewards Visa RBC liée au numéro de votre carte More Rewards. Les détaillants participants sont indiqués sur la page morerewards.ca/earn/partners et peuvent changer de temps à autre sans préavis. Certains achats chez des détaillants participants peuvent ne pas être admissibles au taux supérieur si le détaillant n'a pas d'ID de commerçant unique. De plus, un achat en ligne effectué avec votre carte de crédit More Rewards Visa RBC sur un site Web figurant sur le site morerewards.ca peut ne pas être admissible au taux supérieur s'il est effectué auprès d'un commerçant tiers qui n'est pas un détaillant participant. Pour que l'achat soit admissible au taux supérieur, il doit être indiqué sur votre relevé de carte de crédit qu'il a été fait auprès d'un commerçant participant. Les points More Rewards sont attribués sur les achats nets seulement. Ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et les paiements de facture autres que des débits préautorisés établis avec un commerçant), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits pour retour et redressement réduiront ou annuleront le nombre de points obtenus sur les montants portés initialement à la carte.
- ³ L'achat de produits et de services suivants ne permet pas d'accumuler des points More Rewards avec la carte de fidélité : loto, tabac, cartes-cadeaux, ordonnances, cliniques, soins du diabète, billets, dons de bienfaisance, vin, laissez-passer d'autobus, timbres postaux, frais de livraison, assurance, dépôt et recyclage, échange de points More Rewards, taxes, articles exclus par la loi et autres articles exclus ponctuellement.
- ⁴ À titre de titulaire principal de la carte, vous obtiendrez cinq (5) points More Rewards par dollar d'achat admissible (en ligne ou en magasin) lié à la restauration, d'essence ou de recharge d'un véhicule électrique lorsque vous payez avec la carte de crédit More Rewards Visa RBC liée au numéro de votre carte More Rewards. L'admissibilité des achats liés à la restauration, d'essence et de recharge de véhicule électrique dépend du code de catégorie de commerçant (CCC) de ce dernier. Les achats admissibles liés à la restauration sont classés comme suit : « établissement de restauration, restaurants » (CCC 5812), « débits de boisson (boissons alcoolisées) » (CCC 5813) et « établissements de restauration rapide » (CCC 5814). Achats d'essence et recharges de véhicules électriques : « stations-service » (CCC 5541), « distributeurs automatiques d'essence » (CCC 5542) et « recharge pour véhicules électriques » (CCC 5552). Des commerçants peuvent vendre d'autres produits et services ou être des commerçants indépendants situés dans les mêmes locaux, mais avec un CCC différent. Le cas échéant, la récompense de cinq (5) points par dollar d'achat ne s'applique pas.
- ⁵ À titre de titulaire principal de la carte, vous recevrez trois (3) points More Rewards par dollar d'achat (en ligne ou en magasin) porté à la carte de crédit More Rewards Visa RBC liée au numéro de votre carte More Rewards.
- ⁶ L'offre exclut les achats de vin, de carte-cadeau, de loterie et d'articles sur ordonnance. Achat minimal requis de 15 \$ avant les taxes. L'offre promotionnelle ne s'appliquera pas au reçu final si un numéro de téléphone est fourni à la place d'une carte More Rewards physique ou numérique. Allez à morerewards.ca pour en savoir plus.
- ⁷ Pour en savoir plus sur la façon d'échanger vos points et pour obtenir la liste actuelle des détaillants participants, allez à morerewards.ca.
- ⁸ Offert uniquement dans les établissements Buy-Low Foods et Nesters Market qui acceptent la carte More Rewards. Exclut les achats par carte-cadeau et les achats sur ordonnance. Achat minimal requis de 15 \$ avant les taxes. L'offre promotionnelle ne s'appliquera pas au reçu final si un numéro de téléphone est fourni à la place de la carte More Rewards. Les économies sont fondées sur le taux d'échange quotidien de cartes-cadeaux.
- ⁹ Afin de vous prévaloir de cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit RBC émise par la Banque Royale du Canada (à l'exclusion des cartes de crédit commerciales RBC (« carte RBC »)). Vous devez être inscrit à RBC Banque en direct ou à l'appli Mobile RBC pour lier votre carte RBC à votre carte Petro-Points. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que les économies et les points en prime s'appliquent à vos achats en raison du traitement de la liaison de la carte. Une fois liée, votre carte RBC (« carte RBC liée ») sert de carte Petro-Points. Vous accumulez automatiquement des Petro-Points, sans avoir besoin de glisser votre carte Petro-Points, quand vous payez des achats admissibles avec votre carte RBC liée à un établissement Petro-Canada. Vous pouvez échanger vos Petro-Points à Petro-Canada au moyen de votre carte RBC liée. Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour acheter toute qualité d'essence ou de diesel à un établissement Petro-Canada, vous économisez trois cents (0,03 \$) le litre au moment de l'opération. Chaque fois que vous utilisez votre carte RBC liée pour régler des achats admissibles à un établissement Petro-Canada, vous obtenez vingt pour cent (20%) de plus de Petro-Points que normalement, conformément aux conditions du programme Petro-Points accessibles au petro-canada.ca/fr/personnel/conditions. Les Petro-Points ne sont pas accordés pour l'achat de produits du tabac, les produits de vapotage, les cartes-cadeaux, les billets de transport en commun et les taxes sur les achats non pétroliers.
- ¹⁰ Cette protection est établie par la Compagnie d'assurance RBC du Canada. Toutes les assurances comportent des restrictions et des exclusions. Pour plus de détails, veuillez consulter votre certificat d'assurance compris dans votre trousse de bienvenue ou allez en ligne à rbccroyalbank.com/fr/cartes/titulaires/documentation.html.